



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/69/6
13 mars 2013

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-neuvième réunion
Montréal, 15 – 19 avril 2013

PLAN D'ACTIVITÉS GÉNÉRAL DU FONDS MULTILATÉRAL

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Introduction

1. Les agences bilatérales et d'exécution ont remis les tableaux préliminaires de leurs plans d'activités au Secrétariat du Fonds avant le 21 janvier 2013. Le Secrétariat a compilé l'information reçue et analysé les plans d'activités à la lumière des décisions de 2011 et de 2012, notamment les décisions sur les plans d'activités de 2010-2014 et les lignes directrices sur les HCFC. Le Secrétariat et les agences bilatérales et d'exécution ont entrepris leurs efforts conjoints de planification des activités lors de la réunion de coordination interagences qui s'est déroulée du 30 janvier au 1^{er} février 2013. Le Secrétariat a présenté une analyse complète des tableaux préliminaires et précisé les réajustements à effectuer dans les plans afin qu'ils soient conformes aux décisions pertinentes du Comité exécutif. Des tableaux révisés des plans d'activités et les exposés des faits ont été soumis le 18 février 2013, comme demandé.

2. À sa 68^e réunion, le Comité exécutif a décidé de demander, entre autres choses :

- « ii) Aux agences bilatérales et d'exécution d'examiner, dans leurs plans d'activités de 2013-2015, les activités qui n'ont pas été proposées en 2012 tel que prévu et qui figurent dans les annexes IV et V au [rapport de la 68^e réunion du Comité exécutif (UNEP/OzL.Pro/ExCom/68/53)];
- iii) Au Secrétariat :
 - a. Durant sa réunion de coordination avec les agences bilatérales et d'exécution d'ajuster toutes les nouvelles activités des plans d'activités pour 2013-2015 selon l'affectation budgétaire pour la période 2012 - 2014 et jusqu'à une affectation de 150 millions \$US pour toutes les activités en 2015, aux fins de planification;
 - b. D'envoyer une lettre aux gouvernements de l'Angola et du Chili pour les exhorter à présenter la seconde tranche de leur PGEH à la 69^e réunion; et
- iv) Au Secrétariat et aux agences bilatérales et d'exécution de tenir compte des engagements prévus et des activités standard dans la planification des activités pour de nouvelles activités en 2015 en supposant le maintien du financement du Programme d'aide à la conformité, du renforcement des institutions, des coûts de base et de la préparation des projets pour les PGEH aux taux actuels avec la croissance permise par les décisions existantes, aux fins de planification » (décision 68/3 b)).

3. Les plans des agences portent sur les années 2013 à 2015, ainsi que les activités prévues jusqu'en 2020.

4. Un chiffrier comprenant la compilation des données des plans d'activités est mis à la disposition des membres du Comité exécutif et est joint sous forme de cahier de travail Microsoft Excel à l'annexe I au présent document.

5. Ce document comprend huit parties :

- Partie I : Affectation des ressources dans le plan d'activités
- Partie II : Accords pluriannuels et coûts normalisés
- Partie III : Activités sur les HCFC et autres activités
- Partie IV : Activités non requises aux fins de conformité

Partie V :	Réajustements des plans d'activités proposés à partir des décisions du Comité exécutif
Partie VI :	Indicateurs d'efficacité
Partie VII :	Autres questions d'orientation
Partie VIII :	Recommandations

6. Les activités sur les HCFC de la partie III comprennent les HCFC du secteur de la production, la préparation de projets et les secteurs de l'entretien, des mousses et de la réfrigération, Les réajustements proposés sont résumés dans la partie V.

PARTIE I : AFFECTATION DES RESSOURCES DANS LE PLAN D'ACTIVITÉS

7. Le tableau 1 présente la valeur des activités prévues dans les plans d'activités, par année, pour les catégories d'activités « requises aux fins de conformité » et « non requises aux fins de conformité ». Les valeurs indiquées dans le plan d'activités dépassent de 153,8 millions \$US les prévisions budgétaires de 2013-2015.

Tableau 1

AFFECTATION DES RESSOURCES DANS LES PLANS D'ACTIVITÉS SOUMIS AU COMITÉ EXÉCUTIF (2013-2015) (000 \$US)

Requises/non requises selon le modèle	2013	2014	2015	Total
Requises aux fins de conformité				
Accords pluriannuels approuvés (y compris les PGEH) et coûts normalisés	146 654	82 563	97 319	326 537
1 ^{re} étape du PGEH et préparation	3 109	4 160	1 137	8 406
2 ^e étape du PGEH	0	7 801	44 139	51 941
Préparation du PGEH, 2 ^e étape	3 062	10 195	2 023	15 281
Production de HCFC, 1 ^{re} étape	74 684	74 684	74 684	224 053
Préparation de projets sur la production de HCFC, 1 ^{re} étape	67			67
Préparation de projets sur la production de HCFC, 2 ^e étape		509		509
Bromure de méthyle	75	321		396
Vérification de la production de CFC	43			43
Non requises aux fins de conformité				
Destruction	2 311	1 626		3 937
Études cartographiques des substances de remplacement des SAO	1 117			1 117
Assistance technique pour les HCFC dans les pays à température ambiante élevée	678			678
Technologie pour combler les écarts	150	150		300
Bromure de méthyle	120	73		193
Total	232 071	182 084	219 303	633 458
Budget proposé	169 678*	160 000	150 000	479 678
Différence	62 393	22 084	69 303	153 780

* Comprend le solde de l'affectation des ressources de 2012

8. Les accords pluriannuels approuvés et les coûts normalisés s'élèvent à 326,5 millions \$US, dont 229,3 millions \$US pour les activités sur les HCFC de la première étape. Les nouvelles activités requises

aux fins de conformité représentent la valeur la plus élevée des nouvelles activités du plan d'activités, dont la plupart portent sur le secteur de la production de HCFC. Les ressources requises pour les nouvelles activités sur les HCFC s'élèvent à 300,3 millions \$US pour 2013 à 2015.

9. La catégorie des activités non requises aux fins de conformité comprend cinq types d'activités : la destruction des SAO (3,9 millions \$US), les activités sur le bromure de méthyle (193 276 \$US), les activités pour combler les écarts d'innovation technologique (300 000 \$US), les activités sur les HCFC dans les pays à température ambiante élevée (678 000 \$US) et les études cartographiques des substances de remplacement des SAO (1,1 million \$US).

PARTIE II : ACTIVITÉS DES ACCORDS PLURIANNUELS ET COÛTS NORMALISÉS

10. Le tableau 2 précise les sommes indiquées dans le plan d'activités pour les activités des accords pluriannuels requises aux fins de conformité, l'assistance technique et le Programme d'aide à la conformité. Il comprend également les coûts liés au Secrétariat, au Comité exécutif, au suivi et évaluation, et au Trésorier.

Tableau 2

ACTIVITÉS DES ACCORDS PLURIANNUELS REQUISES AUX FINS DE CONFORMITÉ ET COÛTS NORMALISÉS (2013 à 2015), Y COMPRIS LES NOUVELLES ACTIVITÉS SUR LE BROMURE DE MÉTHYLE (000 \$US)

Requises selon le modèle	2013	2014	2015	Total
Accords pluriannuels approuvés	116 472	51 110	65 970	233 551
Programme d'aide à la conformité	10 187	10 493	10 808	31 488
Activités de base	5 762	5 802	5 842	17 407
Renforcement des institutions	7 613	8 406	7 810	23 830
Secrétariat, Comité exécutif, et suivi et évaluation moins la contrepartie canadienne	6 120	6 252	6 389	18 761
Trésorier	500	500	500	1 500
Total (activités des accords pluriannuels requises aux fins de conformité et coûts normalisés)	146 654	82 563	97 319	326 537

11. La valeur associée aux accords pluriannuels pour la période 2013-2015 comprend 229,3 millions \$US pour les activités portant sur les HCFC, 2,02 millions \$US pour les activités portant sur le bromure de méthyle, 341 032 \$US pour une activité de production de CFC et 1,9 million \$US pour des activités de production de bromure de méthyle. Les sommes proposées par les agences bilatérales et d'exécution pour les accords pluriannuels sont de 593 340 \$US de moins que les sommes restantes pour ces accords pour la période 2013-2020 dans les dossiers du Secrétariat du Fonds multilatéral (dont 100 \$ pour la période 2013-2015). Les réajustements proposés par le Secrétariat feraient correspondre les sommes indiquées pour les accords pluriannuels dans les plans d'activités aux sommes indiquées dans les dossiers du Secrétariat.

12. Les niveaux de financement du renforcement des institutions ont été convenus jusqu'en 2015, conformément à la décision 61/43 b). À sa 63^e réunion, le Comité exécutif a décidé de maintenir le niveau de financement actuel du renforcement des institutions aux fins de planification des activités jusqu'à ce qu'une décision soit prise quant aux niveaux réels (décision 63/5 b)). L'information a toutefois été incluse dans les plans d'activités de 2013-2015 jusqu'en 2020.

13. Bien que les niveaux de financement du renforcement des institutions et les dates de soumission des demandes à cet effet soient connus, les agences d'exécution ont indiqué dans leurs plans d'activités des valeurs présentant une différence de 1,6 million \$US pour la période 2013-2020 par rapport aux valeurs allouées en vertu de la structure actuelle (dont 562 754 \$US pour la période 2013-2015), ainsi que des demandes pour les années où elles ne sont pas dues. Les réajustements proposés par le Secrétariat modifieraient les plans d'activités des agences d'exécution en fonction des dates auxquelles les demandes de renforcement des institutions sont dues selon les dernières approbations des demandes de renforcement des institutions et le cadre de financement.

14. Les coûts du Programme d'aide à la conformité, les coûts de base, les coûts du Secrétariat/Comité exécutif, les coûts de suivi et évaluation et les coûts du Trésorier devraient être maintenus aux taux d'augmentation convenus à ce jour. Les coûts de base indiqués par les agences d'exécution dans leurs plans d'activités présentent une différence de 8,7 millions \$US à ce jour par rapport au taux convenu pour la période 2013-2020 (dont 479 \$US pour la période 2013-2015). Les réajustements proposés par le Secrétariat modifieraient les plans d'activités des agences d'exécution selon les niveaux convenus.

PARTIE III : ACTIVITÉS SUR LES HCFC ET AUTRES ACTIVITÉS

Secteur de la production de HCFC

15. Les activités de la première étape pour le secteur de la production de HCFC, qui s'élèvent à 224,1 millions \$US, sont incluses dans les plans d'activités au rythme de 74,7 millions \$US par année pour la période 2013-2015. Une somme de 67 225 \$US est prévue en 2013 pour les activités de préparation (1^{re} étape) en Inde. Le Comité exécutif, à sa 60^e réunion, a affecté la somme de 147 millions \$US au secteur de la production pour la période 2010-2014, conformément à la décision 60/5 j).

16. Le réajustement de la consommation de HCFC comme indiqué pour la période 2013-2015 établirait la somme totale disponible à la première étape pour la production de HCFC et autres activités non incluses dans les plans d'activités à 107,5 millions \$US.

17. Le Comité exécutif, à sa 66^e réunion, a décidé de retirer les activités d'élimination auxquelles participent les usines mixtes en attendant une décision du Comité exécutif sur l'admissibilité des usines mixtes au financement, étant entendu que les demandes concernant de telles activités pourront être réintégrées aux plans d'activités des agences d'exécution lorsque le Comité exécutif aura convenu des lignes directrices pour le secteur de la production de HCFC, conformément à la décision 66/5 a) v). Les réajustements proposés par le Secrétariat modifieront les plans d'activités des agences d'exécution de manière à retirer les activités auxquelles participent les usines mixtes en Inde.

18. La somme de 509 000 \$US est prévue en 2014 pour des activités de préparation de projet (2^e étape) en Chine. La somme de 508 798 \$US a été approuvée pour les activités de préparation de projet (1^{re} étape) en Chine.

Deuxième étape, secteur de la production

19. La Banque mondiale a prévu la somme totale de 513,5 millions \$US dans son plan d'activités. Elle a prévu 102,7 millions \$US par année pour la période 2016 à 2020, une somme annuelle qui représente les deux tiers du budget indicatif pour l'année 2015. Bien qu'il soit possible de présenter des estimations de la consommation de HCFC pendant la deuxième étape, il n'est pas encore possible de faire de même pour la production de HCFC. La somme totale 115,1 millions \$US sera disponible pour les activités de deuxième étape concernant la production de HCFC et autres activités non incluses dans les

plans d'activités, à condition que le financement demeure stable pour la période 2016 à 2020 au niveau indiqué pour l'année 2015, que le financement destiné à la consommation de HCFC soit réajusté comme indiqué et que la production de HCFC fasse l'objet de projets d'élimination de 2013 à 2015.

Première étape des PGEH et préparation

20. Il y a sept pays (dont cinq pays autres que les pays à faible volume de consommation) pour lesquels la première étape du PGEH n'a pas encore été approuvée. Les plans d'activités prévoient 5,3 millions \$US pour ces activités, dont 473 012 \$US pour après 2015. Le Botswana est le seul pays à faible volume de consommation (PFV) pour lequel aucune demande n'est prévue dans le plan d'activités. L'omission a été corrigée dans le plan d'activités des agences bilatérales (UNEP/OzL.Pro/ExCom/69/7).

21. En ce qui concerne les pays à faible volume de consommation, le Secrétariat a proposé des réajustements qui limiteraient les niveaux de financement au maximum permis pour le secteur de l'entretien d'équipement à base de HCFC dans les pays à faible volume de consommation, conformément à la décision 60/44 f) xii), selon la réduction par rapport à la valeur de référence, ce qui entraînerait une augmentation de 124 400 \$US du financement total dans les plans d'activités pour la période 2013 à 2020 (dont 47 946 \$US pour 2013 à 2015).

22. Quant aux pays autres que les pays à faible volume de consommation, le niveau de financement d'une des activités dépasse le seuil de coût-efficacité du secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération établi à 4,50 \$US/kg métrique dans la décision 60/44 f) xv). Les réajustements proposés par le Secrétariat limiteraient les niveaux de financement au maximum permis pour le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération dans les pays autres que les pays à faible volume de consommation en vertu de cette décision et réduiraient le niveau de financement total de ces projets de 9 700 \$US pour l'ensemble de la période 2013-2015.

23. De plus, six pays ont ajouté des projets ne relevant pas de la première étape des PGEH s'élevant à 2,9 millions \$US. Ces demandes sont proposées en vertu de différentes décisions permettant aux pays de proposer des projets supplémentaires au cours de la mise en œuvre de la première étape. Les réajustements proposés par le Secrétariat pour une des activités limiteraient le niveau de financement au maximum permis pour le secteur de la réfrigération et de la climatisation, c'est-à-dire 4,50 \$US/kg dans les pays autres que les pays à faible volume de consommation, et réduiraient le financement total de ces projets de 356 835 \$US pour l'ensemble de la période 2013-2015.

24. Le plan d'activités de l'année 2013 comprend une demande du Soudan du Sud pour lequel aucune donnée sur la consommation de HCFC n'a encore été communiquée au Secrétariat de l'ozone. Le plan d'activités prévoit 200 838 \$US pour la première étape du PGEH pour la période 2013 à 2015 et des coûts de 96 050 \$US sont prévus en 2013 pour la préparation de projets.

Préparation de la deuxième étape du PGEH/projets sur les HCFC

25. Le Comité exécutif, à sa 63^e réunion, a décidé d'approuver la préparation des projets pour les activités de la deuxième étape et d'intégrer ces coûts aux plans d'activités de 2012-2014 avant que la première étape ne soit terminée (décision 63/5 f) i)). Une somme totale de 15,3 millions \$US est prévue pour la préparation des projets de la deuxième étape des PGEH pour la période 2013 à 2015.

26. Les sommes proposées par les agences d'exécution dans leurs plans d'activités dépassent de 3,5 millions \$US le maximum permis pour la préparation de projets des PGEH et les projets d'investissement pour les HCFC pour la période 2013-2020 en vertu des décisions 55/13 et 56/16 (dont 597 574 \$US pour la période 2013-2015). Les réajustements proposés par le Secrétariat réduiraient le

niveau de financement dans les plans d'activités des agences d'exécution. Les lignes directrices sur la préparation de projets de la première étape du PGEH appliquées aux demandes de préparation pour la deuxième étape étaient fondées sur la consommation de HCFC en 2007. Ces lignes directrices n'ont pas été actualisées en remplaçant les données de consommation de 2007 par les valeurs de référence établies pour les HCFC.

Deuxième étape des PGEH dans les pays à faible volume de consommation

27. Le niveau de financement des projets sur les HCFC dans le secteur de l'entretien des pays à faible volume de consommation pour réaliser la réduction de 35 pour cent de la valeur de référence est de 302 792 \$US. Les quantités éliminées indiquées dans les plans d'activités (1,3 tonne PAO pour la période 2013 à 2015) ne correspondent pas aux quantités soustraites de la valeur de référence.

28. Les réajustements proposés par le Secrétariat limiteraient le niveau de financement au maximum permis pour les pays à faible volume de consommation conformément à la décision 60/44 f) xii) pour le secteur de l'entretien à base de HCFC, afin d'atteindre la réduction de 35 pour cent de la valeur de référence. Ces changements hausseraient de 77 278 \$US le niveau total de financement pour ces projets pour la période 2013-2020. Par contre, ils réduiraient le niveau total de financement de ces projets de 2 478 \$US pour la période 2013-2015.

29. L'ONUDI a été la seule agence à proposer des activités pour l'élimination complète de la valeur de référence. Le Secrétariat propose de retirer ces activités car elles ne respectent pas la décision 62/10, ce qui réduirait le financement total de ces projets de 11,8 millions \$US pour la période de 2016 à après 2020.

30. Aucun soutien financier n'est prévu dans les plans d'activités pour les pays à faible volume de consommation suivants afin de réaliser la réduction de 35 pour cent de la valeur de référence : Antigua-et-Barbuda, Cap-Vert, Dominique, Érythrée, États fédérés de Micronésie, Malawi, Niue, Palau, République démocratique populaire lao, Sainte-Lucie, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Tonga, Zambie et Zimbabwe. L'ajout du financement pour ces pays entraînerait une hausse d'environ 570 300 \$US de la valeur des plans d'activités de 2016 à 2020.

31. Conformément aux lignes directrices en vigueur, la valeur totale du financement nécessaire pour que tous les pays reçoivent 100 pour cent de leur soutien financier est de 38,6 millions \$US ou plus car certaines activités d'élimination pourraient être nécessaires dans le secteur de la fabrication.

Deuxième étape des HCFC dans le secteur de l'entretien dans les pays autres que les pays à faible volume de consommation

32. La valeur totale du financement des projets pour le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération dans les pays autres que les pays à faible volume de consommation est de 17,3 millions \$US, ce qui correspond à une réduction de 147,8 tonnes PAO pour la période 2013 à 2015. La décision 60/44 f) xv) établit un seuil de 4,50 \$US/kg. Les réajustements proposés par le Secrétariat limiteraient les niveaux de financement au maximum permis pour la réduction de 35 pour cent de la valeur de référence pour le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération dans les pays autres que les pays à faible volume de consommation en vertu de cette décision et réduiraient le financement total de ces projets de 169,1 millions \$US pour la période de 2013 à après 2020 (dont 11,6 millions pour la période 2013-2015).

Mousses en général

33. Le niveau total de financement des projets du secteur des mousses est de 6,7 millions \$US, ce qui correspond à une réduction de 107,6 tonnes PAO pour la période 2013 à 2015. Une étude sur la reconstitution préparée en 2008 et la décision 60/44 f) établissent ensemble un seuil de 6,92 \$US/kg pour le secteur des mousses. Les réajustements proposés par le Secrétariat limiteraient les niveaux de financement au maximum du seuil de coût-efficacité convenu et réduiraient le niveau total de financement de ces projets de 38,5 millions \$US pour la période 2013 à 2020 (dont 6 millions \$US pour la période 2013-2015) afin de réaliser la réduction de 35 pour cent de la valeur de référence.

Mousse de polystyrène extrudé

34. Le plan d'activités ne prévoit aucun soutien financier pour la mousse de polystyrène extrudé pour la période 2013-2015. Par contre, le financement total des projets sur la mousse de polystyrène extrudé après 2015 est de 128,4 millions \$US, ce qui correspond à une réduction de 632 tonnes PAO. Une étude sur la reconstitution préparée en 2008 et la décision 60/44 f) établissent ensemble un seuil de 6,92 \$US/kg pour le secteur des mousses. Les réajustements proposés par le Secrétariat limiteraient les niveaux de financement au maximum du seuil de coût-efficacité convenu et réduiraient le niveau total de financement de ces projets de 97,9 millions \$US pour la période 2016 à 2020 afin de réaliser la réduction de 35 pour cent de la valeur de référence.

Mousse rigide

35. Le niveau total de financement des projets du secteur de la mousse rigide, qui comprend le sous-secteur de l'isolant rigide pour l'équipement de réfrigération, est de 10,9 millions \$US, ce qui correspond à une réduction de 156,8 tonnes PAO pour la période 2013 à 2015. La décision 62/13 fixe un seuil de 7,83 \$US/kg et un maximum de 25 pour cent de plus que ce seuil pour les solutions de remplacement à faible potentiel de réchauffement de la planète. Cependant, le Comité exécutif, à sa 66^e réunion, a décidé de réajuster les plans d'activités des agences bilatérales et d'exécution en appliquant un seuil de coût-efficacité de 6,92 \$US/kg à tous les projets de mousse, y compris la mousse de polyuréthane rigide (décision 66/5 a) ii). Les réajustements proposés par le Secrétariat limiteraient les niveaux de financement au maximum du seuil de coût-efficacité convenu et réduiraient le niveau total de financement de ces projets de 162,7 millions \$US pour la période 2013 à 2020 (dont 8,5 millions \$US pour la période 2013-2015) afin de réaliser la réduction de 35 pour cent de la valeur de référence.

Réfrigération en général (comprenant la fabrication, l'assemblage, le volet commercial, le transport et la réfrigération industrielle et commerciale)

36. Le niveau total de financement pour les projets du secteur de la réfrigération est de 15 millions \$US, ce qui correspond à une réduction de 129 tonnes PAO pour la période 2013-2015. Une étude sur la reconstitution préparée en 2008 et la décision 60/44 f) établissent ensemble un seuil de 10,65 \$US/kg pour le secteur de la réfrigération. Les réajustements proposés par le Secrétariat limiteraient les niveaux de financement au maximum du seuil de coût-efficacité convenu et réduiraient le niveau total de financement de ces projets de 65,2 millions \$US pour la période 2013 à 2020 (dont 8,5 millions \$US pour la période 2013 à 2015) afin de réaliser la réduction de 35 pour cent de la valeur de référence.

Réfrigération et climatisation

37. Le niveau total de financement des projets du secteur de la réfrigération et climatisation est de 1,8 million \$US pour la période 2013 à 2015. Aucune élimination n'a été consignée pour cette période. Les réajustements proposés par le Secrétariat limiteraient le niveau de financement au maximum du seuil

de coût-efficacité convenu de 4,5 \$US/kg et réduiraient le niveau total de financement de ces projets de 151,9 millions \$US pour la période de 2013 à après 2020 (dont 1,8 million \$US pour la période 2013-2015) afin de réaliser la réduction de 35 pour cent de la valeur de référence.

Solvants

38. Le plan d'activités ne prévoit aucun soutien financier pour les solvants pour la période 2013 à 2015. Cependant, le niveau total de financement des projets sur les HCFC dans le secteur des solvants est de 9,8 millions \$US, ce qui correspond à une réduction de 126,9 tonnes PAO pour la période après 2015. Les réajustements proposés par le Secrétariat limiteraient le niveau de financement au maximum du seuil de coût-efficacité convenu de 4,5 \$US/kg et réduiraient le niveau total de financement de ces projets de 3,5 millions \$US pour la période 2016 à 2020 afin de réaliser la réduction de 35 pour cent de la valeur de référence.

Pays autres que les pays à faible volume de consommation n'ayant pas reçu de financement pour réaliser la réduction de 35 pour cent

39. Les plans d'activités ne prévoient aucun soutien financier pour les pays autres que les pays à faible volume de consommation suivants pour réaliser la réduction de 35 pour cent de la valeur de référence : Afghanistan, Kenya, Libye, Mauritanie, Madagascar et République populaire démocratique de Corée. L'ajout du soutien financier pour ces pays augmenterait la valeur du plan d'activités de 3,7 millions \$US pour la période 2016 à 2020.

Autres activités

Bromure de méthyle

40. Le plan d'activités prévoit à somme de 395 900 \$US (dont 53 500 \$US pour la préparation de projets) pour des projets sur le bromure de méthyle dans deux pays (Argentine et Soudan) pour la période 2013 et 2014.

Vérification de la production de CFC

41. Le plan d'activités prévoit la somme de 42 800 \$US en 2013 pour la vérification de la production de CFC aux fins d'utilisation essentielle exportée en Chine en vertu de la décision 68/47 b).

PARTIE IV : ACTIVITÉS NON REQUISES AUX FINS DE CONFORMITÉ

Destruction des SAO

42. Le tableau 3 présente les projets de démonstration et d'assistance technique sur la destruction des SAO prévus dans les plans d'activités et précise les préparations de projet approuvées à ce jour.

Tableau 3

**PROJETS DE DÉMONSTRATION/ASSISTANCE TECHNIQUE SUR LA DESTRUCTION DES
SAO INCLUS DANS LES PLANS D'ACTIVITÉS**

Pays	État	Agence	Type	Titre	Préparation de projet approuvée	Valeur (000 \$US) en 2013	PAO en 2013	Valeur (000 \$US) en 2014	PAO 2014
Algérie	Autre que PFV	ONUDI	DEM	Projet de démonstration sur la destruction des SAO	Oui	535	50,0		
Brésil	Autre que PFV	PNUD	DEM	Projet de démonstration sur la gestion et la destruction des banques de SAO	Oui	0	0,0	672	75,0
Inde	Autre que PFV	PNUD	DEM	Projet de démonstration sur la gestion et la destruction des banques de SAO	Oui	0	0,0	954	100,0
Liban	Autre que PFV	ONUDI	DEM	Projet de démonstration sur la destruction de SAO	Oui	164	14,0	0	
Géorgie	PFV	PNUD	DEM	Projet de démonstration sur la gestion et la destruction des banques de SAO	Oui	116	3,0	0	0,0
Région : Asie-Pacifique	PFV	Japon	DEM	Destruction des SAO dans la région Asie-Pacifique.		1 000			
Région : Europe et Asie centrale	PFV	PNUE	TAS	Projet régional de destruction : pays à faible volume de consommation en Europe et Asie centrale	Oui	175	10,0		
Région : Europe et Asie centrale	PFV	ONUDI	DEM	Projet de démonstration sur la destruction des SAO		321	43,2	0	

43. Le plan d'activités prévoit la somme de 3,9 millions \$US pour les projets de démonstration et d'assistance technique qui aboutiront à la destruction de 295,2 tonnes PAO.

44. Bien que la destruction des SAO ne soit pas requise aux fins de conformité, le Comité exécutif a affecté une somme de 3 millions \$US à ces activités dans les pays à faible volume de consommation conformément à la décision XXI/2 de la vingt et unième Réunion des Parties (décision 63/5 c)). Le plan d'activités accorde la somme de 1,6 million \$US pour les activités de destruction des SAO dans les pays à faible volume de consommation pour la période 2013-2014, une somme inférieure aux 3 millions \$US établis par le Comité exécutif.

45. Les plans d'activités demandent l'affectation du solde de 2,3 millions \$US pour les pays autres que les pays à faible volume de consommation ayant déjà reçu des sommes pour la préparation de projets, pour la période 2013-2014. Deux de ces activités, une au Brésil et l'autre en Inde, ne seront vraisemblablement soumises qu'en 2014.

Bromure de méthyle

46. Le plan d'activités prévoit la somme de 193 276 \$US pour les activités liées au bromure de méthyle non requises aux fins de conformité, dont les ateliers techniques régionaux pour l'adoption durable de substances de remplacement du bromure de méthyle dans la région de l'Afrique (120 000 \$US) et un projet d'assistance technique sur le bromure de méthyle en Éthiopie (73 276 \$US). La préparation de projet a été approuvée pour l'Éthiopie à la 54^e réunion. L'Éthiopie n'a pas consommé de bromure de méthyle depuis 2008.

Représentation cartographique des substances de remplacement des SAO

47. Le plan d'activités prévoit la somme de 1,1 million \$US pour les projets d'assistance technique sur la représentation cartographique des substances de remplacement des SAO à l'échelle nationale dans neuf pays : Cuba, Égypte, Inde, Koweït, Liban, Malaisie, Nigeria, République dominicaine et République islamique d'Iran. Cette activité évaluera l'efficacité, le coût et la disponibilité des substances de remplacement en vue de faciliter le choix de technologies sans danger et efficaces pour différentes applications, y compris la deuxième étape des PGEH.

Comblent les écarts en matière d'innovation technologique

48. Le plan d'activités comprend un projet d'assistance technique visant à combler les écarts en matière d'innovation technologique en vue de l'adoption durable et de la mise en œuvre de solutions de remplacement efficaces à faible potentiel de réchauffement de la planète dans le secteur de la réfrigération des pays à faible volume de consommation, pour la somme de 300 000 \$US pour la période 2013 et 2014.

HCFC dans les pays à température ambiante élevée

49. Le plan d'activités de 2013 prévoit également la somme de 678 000 \$US pour deux projets d'assistance technique pour des pays à température ambiante élevée de la région de l'Asie occidentale. Le Comité exécutif, à sa 66^e réunion, a décidé de conserver ce projet dans le plan d'activités de 2012 en réajustant le financement à 250 000 \$US pour l'ensemble du projet (décision 66/5 b)). Les réajustements proposés par le Secrétariat réduiraient le niveau de financement de ces projets à 250 000 \$US, en imposant une réduction de 428 000 \$US.

PARTIE V : RÉAJUSTEMENT DES PLANS D'ACTIVITÉS PROPOSÉS À PARTIR DES DÉCISIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF

50. La valeur de 232,1 millions \$US prévue dans le plan d'activités dépasse de 62,4 millions \$US le budget de 2013, alors que la valeur du plan d'activités de 2013-2015 représente un dépassement budgétaire de 153,8 millions \$US. Après avoir effectué les réajustements ci-dessus, la valeur totale du plan d'activités de 2013-2015 est de 595,8 millions \$US, ce qui représente un excédent de 116,1 millions \$US par rapport au budget prévu de 479,7 millions \$US pour la même période, comme indiqué dans le tableau 4.

Tableau 4

AFFECTATION DES RESSOURCES DANS LES PLANS D'ACTIVITÉS SOUMIS AU COMITÉ EXÉCUTIF, SELON LES RÉAJUSTEMENTS EFFECTUÉS EN VERTU DES DÉCISIONS EXISTANTES DU COMITÉ EXÉCUTIF (2013-2015) (000 \$US)

Requises/non requises selon le modèle	2013	2014	2015	Total (2013-2015)	Total (2016-2020)	Total après 2020
Requises pour la conformité						
Accords pluriannuels approuvés (y compris les PGEH) et coûts normalisés	147 247	82 020	97 834	327 100	202 737	1 110
1 ^{re} étape du PGEH et préparation	3 153	3 800	1 135	8 088	929	
2 ^e étape du PGEH		662	14 862	15 524	423 541	4 696
Préparation du PGEH, 2 ^e étape	2 928	9 843	1 912	14 683	7 711	
Production de HCFC, 1 ^{re} étape	74 550	74 550	74 550	223 650	74 550	
Production de HCFC, 1 ^{re} étape					513 450	
Production de HCFC, 2 ^e étape		509		509		
Bromure de méthyle	75	321		396		
Vérification de la production de CFC	43			43		
Non requises pour la conformité						
Destruction	2 311	1 626		3 937		
Études cartographiques des substances de remplacement des SAO	1 117			1 117		
Assistance technique pour les HCFC dans les pays à température ambiante élevée	250			250		
Technologie pour combler les écarts	150	150		300		
Bromure de méthyle	120	73		193		
Total	231 944	173 555	190 292	595 790	1 222 919	5 806
Budget proposé	169 678	160 000	150 000	479 678		
Différence	62 265	13 555	40 292	116 112		

51. Le tableau 5 met précise les conséquences des réajustements par agence.

Tableau 5

AFFECTATION DES RESSOURCES DANS LES PLANS D'ACTIVITÉS SOUMIS AU COMITÉ EXÉCUTIF, SELON LES RÉAJUSTEMENTS EFFECTUÉS EN VERTU DES DÉCISIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF (2013-2015) PAR AGENCE (000 \$US)

Agence	2013	2014	2015	Total (2013 à 2015)	Total (2016 à 2020)	Total après 2020
France		224	232	456	302	
Allemagne	2 653	464	1 747	4 864	2 567	496
BIRD	109 670	84 698	93 198	287 565	783 495	453
Italie		79		79	141	
Japon	1 090	90	90	1 271	0	
PNUD	45 949	28 637	27 006	101 592	174 087	27
PNUE	22 136	17 745	20 197	60 078	94 544	593
ONUDI	43 825	34 865	40 932	119 623	131 144	4 237
Total	225 324	166 802	183 403	575 529	1 186 279	5 806

52. Le tableau 6 indique la mesure dans laquelle les activités prévues des PGEH aboutiront à un engagement pendant et après la période de planification des activités de 2013-2015. Les nouvelles activités prévues sur la consommation de HCFC s'élèvent à 38,3 millions \$US et les nouvelles activités sur la production représentent la somme de 224,2 millions \$US pour la période triennale.

Tableau 6

**ACTIVITÉS RELATIVES AUX HCFC SELON LES RÉAJUSTEMENTS PROPOSÉS PAR LE
SECRETARIAT (000 \$US)**

	2013	2014	2015	2013-2015	2016	2017	2018	2019	2020	Après 2020	Total
Total partiel de la consommation de HCFC approuvée	114 477	48 817	65 970	229 264	16 246	6 537	9 122	810	4 209	1 110	267 298
Nouvelles activités : consommation de HCFC											
1 ^{re} étape	3 057	3 800	1 135	7 992	463	41	260	0	165	0	8 921
Préparation de projets, 1 ^{re} étape	96			96							96
2 ^e étape	0	662	14 862	15 524	97 843	97 186	90 219	76 805	61 488	4 696	443 761
Préparation de projets, 2 ^e étape	2 928	9 843	1 912	14 683	421	1 015	6 238	0	37	0	22 394
Nouvelles activités : production de HCFC											
1 ^{re} étape	74 550	74 550	74 550	223 650	74 550						298 200
2 ^e étape				0	102 690	102 690	102 690	102 690	102 690		513 450
Préparation de projets, 2 ^e étape		509		509							509
Total partiel des nouvelles activités	80 631	89 364	92 458	262 454	275 968	200 932	199 407	179 495	164 380	4 696	1 287 332
TOTAL	195 108	138 181	158 428	491 717	292 214	207 469	208 529	180 306	168 589	5 806	1 554 630

PARTIE VI : INDICATEURS D'EFFICACITÉ

53. La décision 41/93 établit les indicateurs d'efficacité actuels pour les agences d'exécution. Les agences d'exécution ont fixé des objectifs pour ces indicateurs d'efficacité dans leurs plans d'activités. Toutes les agences d'exécution ont signifié dans leurs plans d'activités les efforts qu'ils prévoyaient déployer pour aider les pays à se conformer aux mesures de réglementation du Protocole de Montréal. Le PNUE a inscrit dans son plan d'activités les missions qu'il prévoit entreprendre dans les pays visés à l'article 5 et les services spéciaux du Programme d'aide à la conformité qui aideront les pays à atteindre la conformité. Il précise également la mesure dans laquelle ses activités appuient les activités des autres agences.

54. L'annexe II propose de l'information sur les indicateurs d'efficacité du passé, en réponse à la demande à cet effet formulée dans la décision 42/5. Le reste de l'annexe II porte sur les indicateurs d'efficacité des projets d'investissement et ne portant pas sur des investissements (2001-2005) et les indicateurs d'efficacité uniques au PNUE.

PARTIE VII : AUTRES QUESTIONS D'ORIENTATION

Demandes relatives à des activités non requises aux fins de conformité

55. Le tableau 4 révèle qu'après les réajustements proposés par le Secrétariat, il reste encore 3,9 millions \$US pour des activités de destruction de SAO non requises aux fins de conformité,

193 276 \$US pour des activités liées au bromure de méthyle, 1,1 million \$US pour des études de représentation cartographique des substances de remplacement des SAO, 250 000 \$US pour des projets d'assistance technique sur les HCFC dans des pays à température ambiante élevée et 300 000 \$US pour des projets d'assistance technique pour combler les écarts d'innovation technologique. Il importe de préciser que des activités représentant la somme de 1,6 million \$US de la somme attribuée à la destruction des SAO, 73 276 \$US pour le projet sur le bromure de méthyle et 150 000 \$US pour le projet d'assistance technique pour combler les écarts d'innovation technologique ne seront soumises qu'après 2013. Le Comité exécutif pourrait souhaiter déterminer s'il convient de retirer, de conserver ou de conserver mais soumettre de nouveau après 2013 les activités non requises aux fins de conformité en attendant le règlement des questions en instance relatives aux critères de conformité, dans les plans d'activités à la lumière des contraintes budgétaires imposées aux activités requises aux fins de conformité.

Demandes pour les pays autres que les pays à faible volume de consommation pour des réductions dépassant les 35 pour cent de la consommation de référence des HCFC à la 2^e étape

56. La deuxième étape devrait porter sur la réduction d'au moins 35 pour cent de la valeur de référence d'ici à 2020. Le tableau 7 présente l'information sur les nouvelles activités sur les HCFC de la deuxième étape qui visent une réduction de plus de 35 pour cent de la valeur de référence d'un pays contenues dans les plans d'activités.

Tableau 7

ACTIVITÉS SUR LES HCFC CONTENUES DANS LES PLANS D'ACTIVITÉS CONCERNANT DES PAYS QUI VISENT UNE RÉDUCTION SUPÉRIEURE AUX 35 POUR CENT DE LA VALEUR DE RÉFÉRENCE À LA 2^e ÉTAPE

Pays	Valeur de référence	35 p. 100 de la valeur de référence	Quantité totale approuvée/demandée pour la 1^{re} étape	Quantité totale prévue pour la 2^e étape dans le plan d'activités	Quantité dépassant les 35 p. 100 de la valeur de référence
Afrique du Sud	369,7	129,4	176,7	190,0	237,3
Algérie	62,1	21,7	14,5	52,9	45,6
Arabie saoudite	1 468,7	514,0	703,3	560,0	749,2
Argentine	400,7	140,2	83,5	314,1	257,4
Bahreïn	51,9	18,2	23,2	28,7	33,7
Bangladesh	72,6	25,4	24,5	16,4	15,5
Bénin	23,8	8,3	8,3	7,5	7,4
Brésil	1 327,3	464,6	220,3	250,0	5,7
Burkina Faso	28,9	10,1	9,7	9,5	9,1
Cameroun	88,8	31,1	25,4	28,1	22,4
Chili	87,5	30,6	22,0	24,7	16,0
Chine	19 269,0	6 744,2	3 385,8	5 852,1	2 493,7
Colombie	225,6	79,0	78,9	53,2	53,2
Côte d'Ivoire	63,8	22,3	22,3	30,0	30,0
Égypte	386,3	135,2	125,5	288,6	278,9
Équateur	23,5	8,2	6,1	11,0	8,9
Gabon	30,2	10,6	10,4	10,0	9,8
Guinée	22,6	7,9	7,9	7,3	7,3
Inde	1 608,2	562,9	341,8	354,3	133,2
Indonésie	403,9	141,4	135,0	172,3	165,9

Pays	Valeur de référence	35 p. 100 de la valeur de référence	Quantité totale approuvée/demandée pour la 1 ^{re} étape	Quantité totale prévue pour la 2 ^e étape dans le plan d'activités	Quantité dépassant les 35 p. 100 de la valeur de référence
Iraq	108,4	37,9	15,0	33,9	10,9
Jordanie	83,0	29,1	25,5	73,4	69,8
Koweït	418,6	146,5	239,2	122,7	215,3
Liban	73,5	25,7	20,0	18,6	12,9
Malaisie	515,8	180,5	103,0	131,5	54,0
Maroc	59,7	20,9	16,8	51,2	47,1
Mexique	1 148,8	402,1	417,3	158,1	173,3
Nigeria	398,2	139,4	90,1	100,0	50,7
Oman	31,5	11,0	5,7	11,0	5,7
Pakistan	247,4	86,6	79,1	146,0	138,5
Panama	24,8	8,7	4,8	8,7	4,8
Pérou	26,9	9,4	3,7	25,9	20,2
Philippines	208,4	72,9	45,0	30,0	2,1
Qatar	86,9	30,4	57,9	15,0	42,4
République arabe syrienne	135,0	47,3	49,0	84,0	85,8
République bolivarienne du Venezuela	207,0	72,5	23,2	85,0	35,7
République dominicaine	51,2	17,9	11,4	14,0	7,5
République islamique d'Iran	380,5	133,2	101,3	185,1	153,2
Sénégal	36,2	12,7	12,7	5,0	5,0
Soudan	52,7	18,4	16,2	34,0	31,7
Thaïlande	927,6	324,7	219,5	369,0	263,9
Togo	20,0	7,0	7,0	7,8	7,8
Uruguay	23,4	8,2	4,2	10,7	6,7
Viet Nam	221,2	77,4	140,1	55,3	118,0

57. Le plan d'activités prévoit des activités pour les HCFC dans cinq pays autres que les pays à faible volume de consommation, à savoir la Libye, la Mauritanie, la République arabe syrienne, la République populaire démocratique de Corée et la Tunisie, pour lesquels le soutien financier pour la première étape n'a pas encore été approuvé. La République arabe syrienne et la Tunisie sont les deux seuls pays dont la quantité indiquée dans le plan d'activités dépasse la réduction de 35 pour cent de la valeur de référence. Aucune activité n'est prévue pour la deuxième étape du PGEH dans le plan d'activités. Le Comité exécutif pourrait souhaiter déterminer s'il convient de retirer, de conserver ou de conserver mais soumettre de nouveau après 2013 les activités non requises aux fins de conformité en attendant le règlement des questions en instance relatives aux critères de conformité, dans les plans d'activités en tenant compte du fait que les plans d'activités contiennent des activités qui dépassent le budget de la période triennale.

Surbudgétisation et répartition des tranches annuelles

58. Les activités prévues dans les plans d'activités dépassent le budget global de 153,8 millions \$US, comme indiqué au tableau 1, et de 116,1 millions \$US après les réajustements, comme indiqué dans le tableau 4. De plus, les deux tableaux révèlent que la surbudgétisation n'est pas répartie également sur les trois années de la période triennale et que l'excédent budgétaire de 2013 est l'équivalent de l'excédent des deux autres années, après les réajustements. Les réajustements ont été appliqués à toutes les nouvelles activités sur les HCFC, sauf dans le secteur de la production. La somme totale de 223,7 millions \$US

pour la première étape des activités du secteur de la production de HCFC pour la période 2013-2015 dépasse les sommes restantes au budget. Un réajustement établissant la valeur du secteur de la production à 107,5 millions \$US équilibrerait le budget pour la période triennale.

59. Les plans d'activités de 2013-2015 réajustés prévoient 14,9 millions \$US pour les PGEH en 2015 et 15,5 millions \$US pour 2013-2015. Les agences d'exécution ont prévu la somme totale de 443,8 millions \$US jusqu'à 2020 dans les plans d'activités pour les activités de la deuxième étape des PGEH.

60. Les estimations relatives à la deuxième étape des PGEH sont réparties en tranches annuelles égales jusqu'en 2020, où 2020 représente au moins 10 pour cent de la valeur totale. Comme plusieurs premières étapes de PGEH contiennent des dispositions à l'effet que la deuxième étape sera proposée en 2015 ou avant et que les approbations de la première étape contiennent des indications de ce qui sera abordé à la deuxième étape, l'examen du Secrétariat révèle que les coûts de la deuxième étape pourraient atteindre 85,3 millions \$US en 2015, un total de 86 millions \$US pour 2013-2015 et un total de 522,4 millions \$US jusqu'après 2020. Ces estimations tiennent compte des réductions dépassant les 35 pour cent de la valeur de référence dans plusieurs pays. Les soumissions des agences d'exécution ne contiennent aucune prévision à cet effet.

61. Le Comité exécutif pourrait souhaiter réajuster les activités de deuxième étape sur la consommation de HCFC de manière à réaliser la réduction de 35 pour cent de la valeur de référence nécessaire à la conformité aux mesures de réglementation jusqu'en 2020, les maintenir afin de tenir compte de ce que les agences d'exécution sont susceptibles de proposer, ou les réajuster conformément à l'examen des approbations de la première étape des PGEH par le Secrétariat, afin de tenir compte des approbations probables, selon les propositions soumises.

Questions d'orientation dans les plans d'activités des agences

62. Le PNUE, l'ONUDI et la Banque mondiale ont soulevé respectivement plusieurs questions d'orientation, dont de nouvelles questions d'orientation portant sur un soutien financier pour l'État de la Palestine, qui s'est vu accorder le statut d'État non membre observateur dans la résolution 67/19 de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée le 29 novembre 2012, les projets de démonstration pour réduire la consommation de bromure de méthyle à des fins sanitaires et préalables à l'expédition, et la possibilité de réévaluer les indicateurs d'efficacité. Les observations du Secrétariat sur les questions soulevées dans les plans d'activités des agences d'exécution sont abordées dans les plans d'activités concernés.

PARTIE VIII : RECOMMANDATIONS

63. Le Comité exécutif pourrait souhaiter approuver le Plan d'activités général du Fonds multilatéral pour 2013-2015, comme modifié par le Secrétariat [et le Comité exécutif], présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/69/6, tout en prenant note que cet appui ne signifie pas l'approbation des projets qu'il contient, du financement et des quantités, et selon ses décisions de :

- a) Réajuster ou non les plans d'activités comme proposé par le Secrétariat ;
- b) Retirer ou conserver les activités non requises aux fins de conformité ;
- c) Conserver les nouvelles activités concernant les HCFC comme proposé, les ajuster à un maximum de 35 pour cent ou les ajuster en fonction de l'examen de la première étape des

plans de gestion de l'élimination des HCFC par le Secrétariat et ce qui reste à aborder à la deuxième étape ;

- d) Réajuster de nouveau les sommes contenues dans les plans d'activités pour le secteur de la production afin les allocations budgétaires pour la période triennale soient respectées pour l'ensemble des activités.

Annex II

HISTORICAL PERFORMANCE INDICATORS

This annex presents the following tables:

- a) Proposed 2013, 2012, 2011, 2010, 2009 and 2008 Business Plan Performance Indicators. 2008, 2007 and 2006 data will be available upon request;
- b) Quantitative Performance Indicators (2004 and 2005);
- c) Investment Project Performance Indicators (2001-2005);
- d) Non-investment Project Performance Indicators (2001-2005); and
- e) Proposed 2013, 2012, 2011, 2010, 2009 and 2008 Performance Indicators for UNEP's Compliance Assistance Programme (CAP). 2007 and 2006 data will be available upon request.

A: PROPOSED 2013, 2012, 2011, 2010 AND 2009 BUSINESS PLAN PERFORMANCE INDICATORS BY AGENCY

Item	UNDP 2009	UNDP 2010	UNDP 2011	UNDP 2012	UNDP 2013	UNEP 2009	UNEP 2010	UNEP 2011	UNEP 2012	UNEP 2013	UNIDO 2009	UNIDO 2010	UNIDO 2011	UNIDO 2012	UNIDO 2013	World Bank 2009	World Bank 2010	World Bank 2011	World Bank 2012	World Bank 2013
Number of annual programmes of multi-year agreements approved vs. those planned	40	79	38	16	27	56	105	81	21	40	28	25	44	34	29	14/14	8	8/8 ¹	4/4	7
Number of individual projects/activities (investment projects, RMPs, halon banks, TAS, institutional strengthening) approved vs. those planned	12	21	21	15	21	88	88	79	62	45	20	36	12	9	11	7	3	3/3	5/5	1
Milestone activities completed (e.g. policy measures, regulatory assistance)/ODS levels achieved for approved multi-year annual tranches vs. those planned	36	10	2	12	25	51	26	3	3	3	26	13	6	14	26	14	5/5	2/2 ²	3/3	5
ODS phased-out for individual projects vs. those planned per progress reports (ODP tonnes)	633	250.5	1.7	892.7	58	0	0	13.3	2.1	63.4	155.2	311.8	594	0	72.4	229	240.3	697 ³	13.6	248.9
Project completion (pursuant to Decision 28/2 for investment projects) and as defined for non-investment projects vs. those planned in progress reports	98	87	28	32	18	86	33	26	33	37	13	14	19	3	7	6 ⁴	5 ⁵	5 ⁶	8/8	4
Number of	1/1	100%	N/A	tbd	1 out of	100% ⁷	109	100% ⁸	100% ⁹	100% ¹⁰	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	100%	100%	100%	100%	100%

¹ Following the recommendation of the Secretariat, sub-sectors under one HPMP are not counted separately, even if they are under different agencies.

² Another 8 MYAs are under implementation and being supervised by the Bank for sustainable phase-out, for which funding is not requested.

³ This figure is based on the 2009 progress report, following the Secretariat's recommendation.

⁴ Includes two investment projects, three institutional strengthening projects, and one technical assistance project.

⁵ Includes one investment project, two institutional strengthening projects, and two technical assistance projects.

⁶ This figure is based on the 2009 progress report, following the Secretariat's recommendation.

Item	UNDP 2009	UNDP 2010	UNDP 2011	UNDP 2012	UNDP 2013	UNEP 2009	UNEP 2010	UNEP 2011	UNEP 2012	UNEP 2013	UNIDO 2009	UNIDO 2010	UNIDO 2011	UNIDO 2012	UNIDO 2013	World Bank 2009	World Bank 2010	World Bank 2011	World Bank 2012	World Bank 2013
policy/regulatory assistance completed vs. that planned	(100%)				2 (50%)		countries													
Speed of financial completion vs. that required per progress report completion dates	On time	12 months after operational completion	11 months	11 months	11 months	11 months	30 months													
Timely submission of project completion reports vs. those agreed	On time	On time	On time	On time	On time	100%	100%	100%	100%	On time										
Timely submission of progress reports and responses unless otherwise agreed	On time	On time	On time	On time	On time	100%	100%	100%	100%	On time										

⁷ 100% of countries listed in Annex I of UNEP's business plan narrative either received assistance or assistance was offered

⁸ 100% of countries listed in the annex of UNEP's business plan narrative either received assistance or assistance was offered

⁹ 100% of countries listed in the annex of UNEP's Business Plan narrative either received assistance or assistance was offered

¹⁰ 100% of countries listed in the annex of UNEP's 2013 CAP Budget either received assistance or assistance was offered

B: QUANTITATIVE PERFORMANCE INDICATORS (2004 and 2005)

Item	UNDP 2004	UNDP 2005	UNEP 2004	UNEP 2005	UNIDO 2004	UNIDO 2005	World Bank 2004	World Bank 2005
Multi-year tranches approved	19	12	3	4	18	28	18	18
Individual projects/ activities approved	25	32	19	25	11	31	5	7
Milestone activities completed	12	15.5	N/a	3	14	17	15	19
ODS phased-out for individual projects in ODP tonnes	2,579	1,288	0	20	4,790.6	1,654	4,961	2,277
Project completion	97	42	8	24	84	28	40	44
Policy/ regulatory assistance completed	N/a	N/a	2	63	15	11	All targets in annual phase-out	N/a
Speed of financial completion	88 of 104 (85%)	174	19 of 34 (56%)	12 of 49 (24%)	9.3 months	8 months	12 months	9 months
Timely submission of project completion reports	97%	111	100%	On Time	100%	On Time	84%	On Time
Timely submission of progress reports	On Time	On Time	On Time	Not On Time	On Time	On Time	On Time	On Time

C: INVESTMENT PROJECT PERFORMANCE INDICATORS (2001-2005)

ITEM	UNDP 2005	UNDP 2004	UNDP 2003	UNDP 2002	UNDP 2001	UNIDO 2005	UNIDO 2004	UNIDO 2003	UNIDO 2002	UNIDO 2001	World Bank 2005	World Bank 2004	World Bank 2003	World Bank 2002	World Bank 2001
ODP phased out	1,663	6,200	5,871	4,582	5,997	1,544.64	5,545.52	6,096	2,890	2,480	N/A	21,812.59	17,395	16,139	6,340
Funds disbursed	26,601,892	\$31,240,209	\$24,483,520	\$29,320,118	\$33,358,056	31,840,094	31,963,576	\$28,773,312	\$28,747,215	\$27,671,558	N/A	55,729,832	\$65,083,377	\$56,531,824	\$40,175,452
Project completion reports	111	97%	106%	86.50%	86.16%	78	100%	625%	300%	100%	N/A	84%	84%	103%	74%
Distribution among countries*	14	28	18	18	22	23	18	14	19	24	N/A	12	11	11	10
Timely submission of progress report		N/a	On Time	On Time	N/a		N/a	On Time	On Time	N/a		N/a	On Time	On Time	N/a
Number of project completed in year of business plan		N/a	116	106	N/a		N/a	54	46	N/a		N/a	45	46	N/a
Value of projects approved*	\$26,123,608	\$24,422,808	\$29,290,743	\$37,661,853	\$40,533,068	55,170,547	36,878,656	\$23,624,603	\$32,884,334	\$28,436,163	US \$68 million (excluding Support Costs)	\$82,629,695	\$75,107,277	\$62,531,489	\$48,139,038
ODP to be phased out*	2,940	3,606.40	3,810	3,312.90	4,352	16,540.00	9,587	1,120	4,074	4,645.80	65,722.00	20,534	11,352	12,605.90	11,456
Cost of project preparation	1.44%	3.61%	1.60%	2.54%	1.10%	0.86	2.01%	3.64%	3.28%	2.73%	0.40	0.16%	0.64%	0.43%	1.26%
Cost-effectiveness	\$8.24	\$6.27	\$7.10	\$10.35	\$8.30	3.10	\$3.58	\$9.79	\$7.28	\$6.12	1.04	\$3.74	\$6.12	\$4.57	\$3.85
Speed of first disbursement	12.9 months	12.91 months	12.8 months	12.8 months	12.84 months	8.97 months	9.06 months	9.2 months	9.16 months	9.29 months	25 months	26.02 months	26 months	26.28 months	25.33 months
Speed of completion	32.9 months	32.41 months	32.4 months	32.7 months	33.6 months	32.98 months	32.35 months	31.7 months	30.89 months	29.85 months	40 months	40.88 months	41 months	41.35 months	40.09 months
Net emission due to delays	13,508	12,440	9,322	13,375	14,381	5,354.00	15,874	5,114	6,579.50	5,940	17,651.00	18,155	21,807	24,889	25,257

D: NON-INVESTMENT PROJECT PERFORMANCE INDICATORS (2001-2005)

AGENCY	UNDP 2005	UNDP 2004	UNDP 2003	UNDP 2002	UNDP 2001	UNEP 2005	UNEP 2004	UNEP 2003	UNEP 2002	UNEP 2001	UNIDO 2005	UNIDO 2004	UNIDO 2003	UNIDO 2002	UNIDO 2001	World Bank 2005	World Bank 2004	World Bank 2003	World Bank 2002	World Bank 2001
Number of Projects Completed			22	11	8			69% of approved	66% of approved	62% of approved			16	13	3			5	2	1
Funds Disbursed (US\$)	3,224,343	2,488,374	3,693,816	2,167,508	1,684,702	10,855,433	54% of approved	72% of approved	68% of approved	68% of approved	1,387,905	1,353,861	1,201,983	775,244	461,385	1,221,964	813,599	2,246,337	546,533	281,715
Speed until first disbursement	11.5 months	11.44 months	11 months	11.4 months	10.5 months	8.41 months	8.49 months	7.6 months	7.3 months	6.87 months	8.95 months	9.34 months	9.4 months	9.85 months	9.15 months	14 months	14.58 months	13.7 months	12.05 months	11.95 months
Speed until project completion	35.4 months	35.36 months	35 months	34.7 months	35.1 months	32.44 months	31.8 months	31 months	30.4 months	29.66 months	31.93 months	33.89 months	33.7 months	33.84 months	33.66 months	32 months	30.39 months	30 months	28.85 months	29.24 months
Timely submission of progress report		N/a	On Time	On-time	N/a		N/a	On Time	On Time	N/a		N/a	On Time	On-time	N/a		N/a	On Time	On-time	N/a
Policies initiated from non-investment activities		N/a	6	28	8 countries		N/a	21 countries	11 countries	N/p		N/a	2 countries	7 countries	Policies in 2-4 countries		N/a	None	1 country	2 countries
Reduction in ODP from non-investment activities		N/a	0	1	125 tonnes		N/a	0	0	N/p		N/a	45	0	65 tonnes		N/a	86.9	0	0 tonnes

E: PROPOSED 2013, 2012, 2011, 2010, 2009 AND 2008 PERFORMANCE INDICATORS FOR UNEP'S COMPLIANCE ASSISTANCE PROGRAMME (CAP)

Performance Indicator	UNEP 2008 target	UNEP 2009 target	UNEP 2010 target	UNEP 2011 target	UNEP 2012 target	UNEP 2013 target
Efficient follow-up to regional network/thematic meetings	100 % implementation rate	90 % implementation rate	90 % implementation rate	90 % implementation rate	90 % implementation rate	90 % implementation rate
Effective support to NOUs in their work, particularly guidance to new National Ozone Units (NOUs)	7 such ways/means/products/services; All new NOUs receive capacity building support	7 such ways/means/products/services; All new NOUs receive capacity building support	7 such ways/means/products/services; All new NOUs receive capacity building support	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 7 such ways/means/products/services; ▪ All new NOUs receive capacity building support. ▪ 10 additional countries submit CP reports using the Multilateral Fund Secretariat's online data reporting system 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 7 such ways/means/products/services; ▪ All new NOUs receive capacity building support. ▪ 10 additional countries submit CP reports using the Multilateral Fund Secretariat's online data reporting system 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 7 such ways, means, products, services; ▪ All new NOUs receive capacity building support. ▪ 10 additional countries submit CP reports using the Multilateral Fund Secretariat's online data reporting system.
Assistance to countries in actual or potential non-compliance (as per MOP decisions and/or as per reported Article 7 data and trend analysis)	All such countries	All such countries	All such countries	All such countries	All such countries	All such countries
Innovations in production and delivery of global and regional information products and services	7 such products and services	7 such products and services	7 such products and services	7 such products and services	7 such products and services	7 such products and services
Close cooperation between CAP regional teams and bilateral and multilateral implementing agencies working in the regions	5 in each region	5 in each region	5 in each region			
